

COMMUNE DE VEYRAS

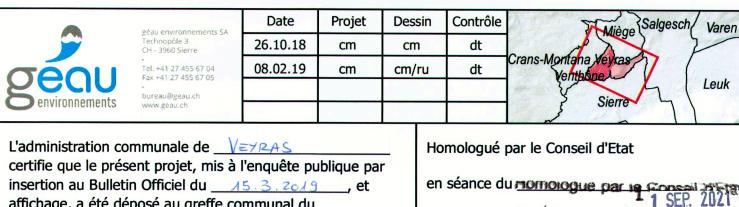
DOSSIER DE MISE A L'ENQUETE



PIECE

Plan des espaces réservés aux eaux de surface (ERE)

SITUATION 1:10'000



affichage, a été déposé au greffe communal du 15.3.2019 au 15.4.2019 pour y être consulté. le 15.4.2019 L'ADMINISTRATION COMMUNALE Le Président Le Secrétaire Timbre communal

en séance du mornologue par la SEP. 2021 en séance du Droit de sceau: Fr.

Droit de sceau: Fr. Le chancelier d'Etat: L'ATTESTE: LE CHANCELIER D'ETAT

Réseau hydrographique

Eaux nécessitant une étude ERE

Eaux nécessitant une étude ERE (tracé enterré)

Eaux ne nécessitant pas d'étude ERE

Eaux ne nécessitant pas d'étude ERE (t. enterré)

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

Définitif (eaux à ciel ouvert)

Définitif (eaux enterrées)

Définitif sur Sierre (géau, 2017) Définitif sur Ventrhône (biol conseils et KBM 2018) ▲

Installations existantes Captages

Limites communales

Bâtiments

hydroélectriques Autres captages

Autres installations

Zone d'estivage Cadastre forestier Inventaire de protection

Zone de protection nature et/ou paysage

(régional<cantonal<fédéral)

Tronçon avec indication de l'ERE

Zones pertinentes pour l'ERE

Zone à bâtir

Zone agricole